



Syndicat des Producteurs de Miel de France - S.P.M.F

Chambre d'agriculture du Gers. Chemin de la Caillaouère. BP 70161 32003
AUCH cedex

Web : www.spmf.fr

E-Mail : spmif@gers-apiculture.org

Communiqué de Presse
Jeudi 18 Décembre 2008

La polémique sur le Cruiser masque les vrais enjeux de l'apiculture.
Pour les apiculteurs professionnels, la filière doit faire face à trois urgences :
le suivi des dossiers phytosanitaires par l'administration,
le parasite Varroa, la stérilité des reines.

Le SPMF, syndicat des apiculteurs professionnels, prend acte de la décision du ministre de l'agriculture renouvelant pour 2009 l'autorisation de CRUISER. Il note le renforcement de l'encadrement administratif des conditions de fabrications et d'utilisation. **La filière maïs doit s'engager à respecter scrupuleusement l'arrêté d'homologation.** La « norme poussière » de 4 gr par quintal de semence devrait être inscrite dans une directive Européenne. En attendant, seuls les enrobages réalisés dans les unités de production françaises doivent pouvoir être semés en France. Le SPMF relève l'intention du ministre d'engager un véritable suivi post homologation. Compte tenu du fiasco 2008, ce suivi en 2009 doit tenir compte, cette fois ci, des propositions concrètes faites par les apiculteurs professionnels.

A quand les actes concrets sur les véritables enjeux techniques de l'apiculture ?

Les apiculteurs sont placés devant des impasses techniques supérieures à celle des agriculteurs devant les nuisances du taupin. Pour le SPMF, trois dossiers doivent être traités en urgence par les pouvoirs publics.

Dossier phyto : tenir compte de l'avis technique des professionnels de l'apiculture

Les apiculteurs professionnels contestent avec acharnement depuis plus de vingt ans certaines homologations « pleines fleurs » (exemple : Deltaméthine etc..), qui, tous les ans, sont responsables d'empoisonnements d'abeilles sur toutes sortes de cultures. Nous demandons, après avis des experts concernés, le retrait immédiat de l'homologation « pleine fleurs » de ces préparations.

Enfin, l'évaluation des produits phytosanitaires par l'Europe doit évoluer et tenir compte de l'expertise technique des apiculteurs professionnels. Ce n'est pas le cas jusqu'à présent.

Dossier Varroa : ennemi public numéro 1

Il n'y a pas que les produits phytosanitaires qui sont responsables de la disparition des abeilles. Le ministère de l'Agriculture doit engager la recherche publique et les firmes à intensifier leurs recherches afin de trouver des solutions durables pour lutter contre varroa.

Dossier surmortalité : il faut faire vite

Le pourcentage de bourdonneuses (stérilité des reines) atteint désormais 30% sur les exploitations professionnelles les plus performantes. Afin d'essayer de sortir de tous les problèmes « par le haut », les apiculteurs professionnels ont proposé au ministre de l'agriculture de mettre à disposition 30 exploitations totalisant au moins 15 000 ruches réparties sur tout le territoire, afin, dans la transparence la plus totale, de se donner les moyens de comprendre ce qui se passe sans s'imposer ni écarter la moindre hypothèse préalable.

Pour le SPMF, Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture doit passer aux actes sur les enjeux techniques de l'apiculture ainsi que sur l'organisation économique de la filière apicole.

LE SPMF

Ce syndicat rassemble les apiculteurs professionnels, chefs d'exploitation apicole à titre principal et les apiculteurs à temps partiel (minimum 70 ruches).

L'activité de l'apiculture professionnelle représente 70 % de la production française.

Le président est Joël SCHIRO, Apiculteur dans les Hautes-Pyrénées et le Secrétaire Général est M. Bernard BREUIL, apiculteur en Charente.